

Le Rôle des Données sur L'emploi du Temps dans L'élaboration des Politiques au **Sénégal**



LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES ACRONYMES

- AFD: Agence française de développement
- ANSD: Agence nationale de la statistique et de la démographie
- CEDAW: Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- CREG: Consortium régional pour la recherche en économie générationnelle
- DCCH: Département de la décentralisation et de la fonction publique
- DEEG: Direction de l'équité et de l'égalité des genres
- ENETS: Enquête nationale sur l'emploi du temps au Sénégal
- FNPEF: Fonds national pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin
- ICATUS: Classification internationale des activités pour les statistiques d'emploi du temps
- OIT: Organisation internationale du travail
- PADEF/EJ: Projet d'Appui au Développement de l'Entrepreneuriat Féminin et de l'Emploi des Jeunes
- PSE: Plan Sénégal Émergent
- ODD: Objectifs de développement durable
- SCN: Système de comptabilité nationale
- OMS: Organisation mondiale de la santé

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le travail de soins non rémunéré, principalement effectué par les femmes et les jeunes filles, développe les capacités humaines, maintient la main-d'œuvre et permet aux économies de fonctionner et de se développer. Dans le même temps, le travail de soins non rémunéré est réparti de manière inégale, ce qui limite les options des femmes et des filles, notamment leur participation au marché du travail et leur scolarisation. Les données sur l'emploi du temps, en tant qu'instrument clé pour mesurer le travail de soins non rémunéré, peuvent contribuer de manière significative à la conception et à l'analyse d'options politiques visant à lutter contre les inégalités entre les genres, à redistribuer ce travail, à réduire la charge de travail des femmes, à promouvoir leur participation au marché du travail et à construire des économies fortes. Data2X a commandé une série d'études de cas nationales afin d'examiner l'expérience du pays en matière de collecte de données sur l'emploi du temps et le rôle des données sur l'emploi du temps dans l'élaboration des politiques dans divers contextes. Dans chacun des quatre pays étudiés (Kenya, Mongolie, Sénégal et Corée du Sud), la motivation et les principales caractéristiques des enquêtes nationales sur l'emploi du temps sont analysées, ainsi que l'influence politique des données sur l'emploi du temps et la prise en compte des données dans le plaidoyer et l'élaboration des politiques. Les études de cas identifient ensuite les facteurs favorables ainsi que les défis liés à l'utilisation de ces données au niveau national. Cette étude de cas examine l'expérience du Sénégal dans la mise en œuvre d'une enquête sur l'emploi du temps et ses efforts pour utiliser ces données pour l'élaboration de politiques.

Malgré un besoin de longue date de données sur l'emploi du temps, des obstacles financiers ont retardé la mise en œuvre d'une enquête sur l'emploi du temps au Sénégal. Une enquête a finalement été menée en 2021 grâce à un soutien financier externe et au plaidoyer interne du ministère de la Femme. L'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) a mené une enquête nationale auprès de 3 990 ménages dans les zones rurales et urbaines. En moyenne, les femmes consacrent 4,5 heures et les hommes 0,6 heure par jour à des activités productives en dehors du système de comptabilité nationale (SCN), les femmes consacrant beaucoup plus de temps que les hommes à ces activités.^{1,2} Une deuxième enquête sur l'emploi du temps est prévue pour 2025, bien que le financement n'ait pas encore été assuré.

Des ateliers de validation ont été organisés avec des représentants de la société civile, des universitaires et d'autres parties prenantes. Les résultats ont été diffusés dans le cadre de dialogues politiques afin de faciliter les échanges entre les décideurs et les autres parties prenantes. L'adoption des politiques a été mitigée. Les agences gouvernementales et les programmes consacrés au bien-être des femmes et des enfants ont utilisé les résultats de l'enquête pour élaborer des politiques, ce qui n'a pas été le cas des ministères « classiques » ayant des objectifs économiques ou sectoriels.

Parmi les obstacles récurrents à l'utilisation des données figurent les perceptions traditionnelles des rôles des hommes et des femmes parmi les décideurs politiques, le manque de ressources dédiées et les priorités politiques divergentes qui limitent l'engagement. En outre, les défis liés à la collecte des données elle-même affectent l'utilité et l'utilisation des données.

1 Le système de comptabilité nationale (SCN) est l'ensemble de recommandations standard internationalement reconnues sur la manière de compiler les mesures de l'activité économique. Le SCN décrit un ensemble cohérent, homogène et intégré de comptes macroéconomiques dans le contexte d'un ensemble de concepts, de définitions, de classifications et de règles comptables convenus au niveau international. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna.asp>.

2 Enquête Nationale Sur l'emploi du Temps au Sénégal (ENTS): Rapport Final. 2022. https://www.ansd.sn/sites/default/files/2023-04/RAPPORT_ENET_2021.pdf

Certaines recommandations ont été identifiées pour améliorer l'utilisation des données sur l'emploi du temps par les décideurs politiques.

- Des campagnes de sensibilisation doivent être menées auprès des décideurs politiques, des responsables locaux et du public pour souligner l'importance de la reconnaissance et de la valorisation du travail domestique non rémunéré.
- Des ateliers et des formations devraient être organisés pour renforcer la capacité des décideurs politiques à comprendre l'importance et la valeur politique des données et des analyses sur l'emploi du temps et encourager la propriété des données.
- Les difficultés liées au financement des enquêtes de suivi et à l'accès aux données devraient être abordées.

Le suivi de l'impact des politiques devrait être un objectif majeur une fois que des enquêtes répétées auront été menées.

INTRODUCTION

Historiquement, la promotion de l'emploi a été un objectif principal du gouvernement du Sénégal, mais il n'a pas été suffisamment pris en compte. Aujourd'hui, le gouvernement s'est fermement engagé à trouver des politiques efficaces et durables pour répondre aux multiples défis du développement en s'attaquant aux inégalités de genre sur le marché du travail. Pour promouvoir l'égalité des genres, il a ratifié des conventions internationales et régionales, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), le protocole facultatif sur la violence à l'égard des femmes, le protocole de 2003 à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique (protocole de Maputo) et la déclaration solennelle de 2005 des chefs d'État et de gouvernement sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique.

Les experts s'accordent à dire que la charge du travail non rémunéré limite la participation des femmes au marché du travail et les possibilités qui s'offrent à elles. On manque de données fiables sur le temps que les gens consacrent aux soins rémunérés et non rémunérés, ventilées par sexe et par âge. Pour combler ce manque de données, le Sénégal a mené la première enquête nationale sur l'emploi du temps au Sénégal (ENETS) en 2021. Les résultats de l'enquête ont révélé des différences significatives dans la participation des femmes et des hommes au travail non rémunéré.

Ce rapport explore les meilleures pratiques et les défis liés à la collecte de données sur l'emploi du temps et à l'utilisation de ces données pour informer les politiques visant à réduire le temps que les femmes consacrent aux soins non rémunérés, favorisant ainsi leur participation au marché du travail et réduisant les écarts entre les hommes et les femmes sur le marché du travail. Ce rapport contient des informations recueillies lors d'une série d'entretiens avec les parties prenantes. Parmi les personnes interrogées figuraient des représentants de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD),³ qui ont fourni des informations précieuses sur la manière dont l'enquête a été menée, ainsi que sur les défis et les facteurs facilitant l'utilisation de ces données pour l'élaboration des politiques.

LES MOTIVATIONS POUR LA COLLECTE DE DONNÉES NATIONALES SUR L'EMPLOI DU TEMPS AU SÉNÉGAL

Les politiques de développement du Sénégal donnent la priorité à l'autonomisation économique des femmes. Guidé par le Plan Sénégal Emergent (PSE) de 2014, le gouvernement s'est engagé à renforcer le capital humain, à promouvoir la protection sociale et à encourager le développement durable. Aligné sur l'ODD 5, le PSE vise à réaliser l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles.

Toutefois, des défis subsistent. Les normes sociales continuent de façonner la répartition inégale du travail de soins non rémunéré, qui est souvent sous-évalué et effectué principalement par les femmes et les jeunes filles. Au Sénégal, les femmes sont confrontées à d'importantes inégalités sur le marché du travail et travaillent principalement dans des secteurs à faible productivité. Entre 2011 et 2019, les inégalités en matière d'emploi se sont creusées, avec seulement 36,3 % des femmes employées en 2019 contre 62,8 % des hommes. Les inégalités sont encore plus prononcées dans le travail non rémunéré. Les femmes effectuent 87 % du travail domestique non rémunéré, y consacrant en moyenne 4 heures et 23 minutes par jour, ce qui limite leur capacité

³ La liste complète des organisations auxquelles appartiennent les personnes interrogées figure à l'annexe 2.

à poursuivre des études et à saisir des opportunités économiques.⁴ Le manque de données fiables complique la formulation de politiques efficaces visant à réduire la charge de travail non rémunéré des femmes et leur participation au marché du travail.

Pour combler ce manque de données et mieux comprendre la répartition du travail non rémunéré, le Sénégal a mené sa première enquête nationale sur l'emploi du temps en 2021. La décision de collecter des données sur l'emploi du temps a été motivée par un besoin de longue date de quantifier les contributions économiques des femmes et de fournir des informations pertinentes pour le suivi de la cible 5.4 de l'ODD⁵, mais des obstacles financiers ont retardé sa mise en œuvre. C'est avec le soutien financier spécifique de l'Agence française de développement (AFD), par l'intermédiaire du programme Women Count de l'ONU Femmes, et à la demande et sous l'impulsion du ministère de la Femme, que l'enquête a finalement été réalisée.

EXAMEN DU PROCESSUS ET DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE 2021

L'enquête sur l'emploi du temps de 2021 a été réalisée par l'ANSD. La direction des statistiques sociodémographiques des États civils, la direction des ressources humaines et le ministère de l'économie, de la planification et de la coopération ont participé à la préparation et à la planification de l'enquête. Les universitaires n'ont pas été consultés sur la conception de l'enquête, mais ils ont été invités aux sessions de présentation des résultats de l'enquête.

La collecte des données s'est déroulée en quatre étapes principales : conception de l'échantillon, élaboration du questionnaire, formation des enquêteurs, collecte et traitement des données. La phase de collecte des données s'est déroulée de mai à septembre 2021 et a couvert tous les territoires administratifs du Sénégal. Un processus d'échantillonnage aléatoire stratifié en deux étapes a été suivi. Les données ont été recueillies auprès de 3 990 ménages, dont 1 500 dans les zones urbaines et 2 490 dans les zones rurales.

Bien que l'enquête sur l'emploi du temps ait été analysée au niveau individuel, des informations socio-économiques et démographiques ont également été collectées au niveau des ménages. Les personnes éligibles dans un ménage étaient les résidents présents âgés de 15 ans ou plus. Deux questionnaires ont été utilisés dans le cadre de cette enquête : le questionnaire ménage et le questionnaire individuel. Le format et la conception des questionnaires s'inspirent des modules d'enquête standard sur l'emploi du temps. La partie consacrée au ménage comprenait des questions sur le pouvoir du chef de ménage (célibataire ou conjoint) et des caractéristiques démographiques telles que le sexe, l'âge et l'appartenance ethnique. La partie individuelle comprenait des questions sur l'emploi et la santé de l'individu, ainsi qu'un journal d'activités. Les enquêteurs ont reçu une formation pratique de l'ANSD. Cette formation et la collaboration avec les autorités locales ont grandement facilité la réalisation de l'enquête.

Les données de l'enquête montrent les différences entre le temps consacré par les hommes et les femmes au travail rémunéré et non rémunéré. En moyenne, les hommes consacrent plus de temps (5,6 heures) aux activités productives du SCN par jour que les femmes (2,6 heures). En revanche, les femmes consacrent en moyenne plus de temps chaque jour (4,3 heures) que les hommes (0,6 heure) à des activités productives non liées au SCN. Plus précisément, les femmes

4 « Enquête Nationale Sur L'emploi du Temps au Senegal (ENTS): Rapport Final. » 2022. https://www.ansd.sn/sites/default/files/2023-04/RAPPORT_ENET_2021.pdf

5 Cible 5.4 de l'ODD : reconnaître et valoriser les soins non rémunérés et le travail domestique en fournissant des services publics, des infrastructures et des politiques de protection sociale et en encourageant le partage de la responsabilité au sein du ménage et de la famille, selon ce qui est approprié au niveau national.

consacrent en moyenne 4 heures par jour au travail domestique non rémunéré et 0,5 heure par jour aux soins non rémunérés, contre 0,5 heure et 0,1 heure respectivement pour les hommes.⁶

Les données de l'enquête 2021 sont disponibles sur demande et il n'y a pas d'obstacles spécifiques à l'accès, mais les personnes doivent fournir la raison de leur demande. Ce processus vise à garantir que les données sont utilisées de manière appropriée et conformément aux protocoles de sécurité et de confidentialité existants. Les principaux demandeurs de données identifiés par l'ANSD sont les organisations de la société civile, les ministères tels que le ministère de la Femme et les universitaires.

L'UTILISATION DES DONNÉES SUR L'EMPLOI DU TEMPS DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES

L'utilisation dans la recherche et les rapports

Les organisations de la société civile ont utilisé les données à des fins de recherche et d'analyse. Par exemple, les chercheurs du Consortium régional pour la recherche en économie générationnelle ont utilisé les données pour évaluer le temps passé sur des activités non liées au SCN et ont intégré les résultats dans la matrice de comptabilité sociale du Sénégal. Cette analyse a montré que le travail de soins non rémunéré devrait être évalué à 4,6 milliards de francs CFA (environ 7,7 millions de dollars américains).

Les résultats ont été diffusés par le biais de forums de discussion afin de faciliter les échanges entre les décideurs politiques et les autres parties prenantes. Des ateliers ont été organisés pour valider les résultats et recueillir les réactions de la société civile, des universitaires et d'autres parties prenantes. Ces activités de diffusion ont permis de mieux faire connaître les données et les conclusions du rapport.

Les données de l'enquête ont également été utilisées par l'ANSD et d'autres ministères pour leurs analyses et leurs rapports. Par exemple, un rapport de l'ANSD de 2022 souligne les disparités dans l'emploi du temps entre les activités liées au SCN et celles qui ne le sont pas, ainsi qu'entre les hommes et les femmes.⁷ Ce rapport est disponible sur leur site web et a été distribué aux principaux ministères et départements sectoriels. La Direction de l'équité et de l'égalité des genres (DEEG) a également utilisé les données sur l'emploi du temps dans ses rapports. Par exemple, le bulletin statistique 2023 de la DEEG fournit des statistiques sur le genre concernant la répartition actuelle du travail non rémunéré, la participation politique et le leadership féminin.

L'utilisation dans l'élaboration des politiques

La volonté politique de réduire la charge du travail domestique non rémunéré varie au sein des ministères et parmi les décideurs politiques. Certains ministères, comme le ministère de la femme, de la famille et de la protection des enfants, font preuve d'un engagement plus fort dans ce domaine. En plus de citer les données sur l'emploi du temps dans leurs rapports, ils les intègrent activement dans leurs politiques afin de promouvoir l'égalité des sexes et d'améliorer les conditions de vie des femmes en réduisant leur charge de travail non rémunérée.

La prise de conscience du poids du travail non rémunéré sur les femmes a incité le ministère de la femme, de la famille et de la protection des enfants à intégrer des considérations sur le travail non rémunéré dans des politiques telles que le Programme national de développement local,

6 Ibid.

7 Ibid.

le Programme national de subventions aux familles et la Stratégie nationale de développement de la petite enfance. En réponse directe aux données sur l'emploi du temps, ces programmes et plans de développement visent à renforcer l'autonomisation économique des femmes en facilitant leur accès aux opportunités économiques et en réduisant leur charge de travail domestique, ce qui leur permet de s'engager plus activement dans un travail rémunéré. Ces ajustements démontrent l'influence directe des données sur les politiques, en réorientant les priorités et en catalysant les initiatives visant à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et le développement durable.

Les données sur l'emploi du temps ont également été utilisées pour développer des initiatives d'autonomisation économique des femmes, telles que le Fonds national pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin (FNPEF), qui oriente les ressources vers des programmes de formation destinés aux femmes afin qu'elles acquièrent des compétences entrepreneuriales tout en allégeant leur charge de travail domestique. De même, le Projet d'Appui au Développement de l'Entrepreneuriat Féminin et de l'Emploi des Jeunes (PADEF/EJ) se base sur ces données pour comprendre l'impact de la répartition inégale du travail non rémunéré sur la participation des femmes au marché du travail.

En outre, le ministère de la femme, de la famille et de la protection des enfants utilise les données de l'ENETS pour des campagnes de sensibilisation visant à réduire les inégalités sociales entre les hommes et les femmes et à améliorer les conditions de vie des familles et des groupes vulnérables, contribuant ainsi à un développement harmonieux et durable (programme famille-genre).

À l'avenir, la Direction du Développement du Capital Humain (DDCH) prévoit d'intégrer les résultats de l'ENETS dans la nouvelle déclaration de politique démographique. Bien qu'elle n'ait pas encore été publiée, la déclaration comprendra des objectifs spécifiques tels que la gestion de la croissance démographique, la promotion de la planification familiale, l'amélioration de la santé maternelle et infantile et la gestion d'autres aspects clés de la dynamique démographique nationale.

Toutefois, dans d'autres ministères et parmi certains décideurs politiques, la volonté politique de traiter ces questions fait défaut. Des obstacles tels que la perception des rôles traditionnels des hommes et des femmes, le manque de ressources dédiées ou des priorités politiques différentes peuvent limiter l'engagement sur le poids du travail non rémunéré sur les femmes et les filles.

AMÉLIORER L'UTILISATION DES DONNÉES SUR L'EMPLOI DU TEMPS DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES : CONTRAINTES ET OPPORTUNITÉS

Bien que certains décideurs politiques considèrent l'enquête de 2021 comme pertinente et que le rapport de l'ANSD ait été bien diffusé, il existe encore des contraintes qui limitent l'utilisation plus large des données sur l'emploi du temps pour l'élaboration des politiques. Les personnes interrogées ont souligné les difficultés d'accès aux données en raison de procédures bureaucratiques complexes. Cela peut ralentir les processus de prise de décision et compromettre la réactivité nécessaire face à l'évolution rapide des défis socio-économiques. En outre, tous les ministères et agences ne voient pas la valeur et la pertinence des données pour leur travail.

Une meilleure diffusion des données et des analyses auprès des acteurs gouvernementaux concernés et du public peut contribuer à améliorer l'utilisation des données par les décideurs

politiques. Il s'agit notamment d'organiser des campagnes de sensibilisation à l'intention des décideurs politiques, des responsables communautaires et du public afin de souligner l'importance de la reconnaissance et de la valorisation du travail domestique non rémunéré. Des ateliers et des formations sont essentiels pour renforcer la capacité des décideurs à comprendre l'importance et la valeur politique des données et des analyses sur l'emploi du temps. En outre, les données et les analyses devraient être rendues plus accessibles par le biais de plateformes numériques.

Plusieurs difficultés liées à la collecte des données ont également été identifiées. Par exemple, le journal d'activités a été jugé trop long et trop fastidieux à compléter. Il est difficile pour les personnes interrogées de se souvenir des activités et de la durée des activités de la veille. Les responsables de l'ANSD ont également estimé que le temps alloué à la révision de l'instrument d'enquête après l'essai pilote était insuffisant et recommandent donc de prévoir suffisamment de temps à l'avenir pour tester les questions de l'enquête.

L'enquête ne recueille pas non plus de données ventilées par sexe pour les personnes interrogées âgées de moins de 15 ans, ce qui rend difficile l'évaluation complète de l'impact des activités domestiques et des responsabilités familiales sur les filles. Cela entrave les efforts visant à élaborer des politiques publiques ciblées susceptibles d'alléger la charge de travail des femmes et des filles et de promouvoir une répartition plus équitable des responsabilités familiales et professionnelles. Ces lacunes soulignent la nécessité d'améliorer la collecte et l'analyse des données afin de mieux refléter les réalités vécues par les différents segments de la population, en particulier la dynamique des genres et les responsabilités familiales.

Lors de la prochaine enquête, l'ANSD devrait réfléchir à la manière de collecter des données ventilées par sexe pour les enfants et les adolescents de moins de 15 ans, ainsi qu'à la durée et à la méthode de l'enquête. En outre, après la mise en œuvre des politiques de soins et des politiques liées aux soins, des mécanismes de suivi devraient être mis en place à l'aide d'enquêtes sur l'emploi du temps afin d'évaluer leur impact sur la réduction du travail domestique non rémunéré. Les stratégies devraient alors être ajustées en fonction des résultats. En adoptant ces recommandations, il est possible de renforcer l'impact des enquêtes sur l'emploi du temps en tant qu'outil essentiel pour informer les politiques publiques, promouvoir l'égalité des sexes et soutenir un développement durable et équitable pour tous.

Une deuxième enquête sur l'emploi du temps est prévue en 2025. Cependant, aucun financement n'est actuellement disponible à cet effet et l'ANSD a évoqué la possibilité de créer un fonds statistique pour les futures enquêtes.

CONCLUSION

Cette étude de cas examine la motivation et le processus de mise en œuvre de l'enquête sur l'emploi du temps de 2021 au Sénégal. Elle identifie également les facteurs facilitants et les défis liés à leur utilisation pour informer les politiques. L'étude montre que l'adoption des politiques a été mitigée. Les agences gouvernementales et les programmes dédiés au bien-être des femmes et des enfants, par exemple, ont utilisé les résultats de l'enquête pour concevoir des politiques, ce qui n'a pas été le cas des ministères « classiques » ayant des objectifs économiques ou sectoriels.

Malgré les efforts de diffusion, des difficultés subsistent et l'adoption est mitigée. À l'avenir, des ateliers et des formations devraient être organisés pour renforcer la capacité des décideurs à comprendre l'importance et la pertinence politique des données et des analyses sur l'emploi du temps, et les obstacles à l'accès aux données devraient être levés.

REMERCIEMENTS

Cette étude de cas a été préparée par le Professeur Latif DRAMANI (Université Iba Der THIAM de Thiès Sénégal, CREG-CREFAT, Représentant NTA Afrique). Mayra Buvinic (Data2X), Maria Floro (Université américaine), Kelsey Ross (Data2X) et Neeraja Penumetcha (Data2X) ont apporté leurs conseils et leurs contributions. La Fondation Génération a apporté son soutien.

ANNEXE 1: TEMPS MOYEN (EN HEURES) QU'UNE PERSONNE CONSACRE À UNE ACTIVITÉ, PAR SEXE, AU SÉNÉGAL

ACTIVITÉS	HOMMES	FEMMES
Emploi et activités connexes	3.0	1.6
Production de biens pour usage final personnel	2.0	1.1
Services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille	0.5	4.0
Services de soins non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille	0.1	0.5
Travail bénévole non rémunéré, stages et autre travail non rémunéré	0.1	0.1
Apprentissage	0.7	0.4
Socialisation et communication, participation à la vie de la communauté et pratiques religieuses	4.2	3.4
Culture, loisirs, médias et activités sportives	2.4	2.0
Soins personnels et entretien	10.1	10.9

Source: Rapport ANSD, ENETS 2021, page 14

ANNEXE 2: LISTE DES AFFILIATIONS INSTITUTIONNELLES DES PERSONNES INTERROGÉES

- Direction de l'équité et de l'égalité des genres (DEEG)
- Division de l'emploi et de l'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes
- Département du développement du capital humain (DDCH)
- Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD)
- Consortium régional pour la recherche en économie générationnelle (CREG)